

Appel à projets Edition 2020 « Laboratoires communs organismes de recherche publics - PME / ETI (LabCom) »

Thématiques	Date de publication	Date limite de soumission	Durée des projets	Budget	Ref. de l'appel
Intelligence artificielle, transformation numérique des entreprises, santé, transport, énergie et environnement, sécurité.	14 mai 2020	15 décembre 2020 à 13h	54 mois	350 000 €	NC

L'Agence nationale de la recherche (ANR) est un établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. L'Agence met en œuvre le financement de la recherche sur projets, pour les opérateurs publics en coopération entre eux ou avec des entreprises.

Objectifs:

Le présent appel à projets LabCom (« Laboratoires Communs ») a pour objectif de soutenir financièrement l'engagement des acteurs de la recherche académique désireux d'établir des partenariats bilatéraux et structurés avec des PME, ou des ETI. Les projets attendus peuvent concerner tous les champs disciplinaires à partir du moment où ils sont portés conjointement par des laboratoires d'organismes ou d'établissements de recherche et de diffusion des connaissances et des PME, ou ETI. Les partenariats seront portés par l'organisme de recherche, qui sera le seul bénéficiaire de la subvention ANR.

Critères d'éligibilité

L'entreprise concernée doit être une PME au sens européen ou une ETI. Plus spécifiquement, il doit s'agir d'une société commerciale française. Une lettre d'engagement de l'entreprise et de l'organisme ou établissement de recherche (voir dossier de soumission) devra être fournie dans le cadre du dépôt de la proposition de projet. Les aides indirectes à l'entreprise sont proscrites. L'organisme de recherche et l'entreprise doivent être indépendants l'un de l'autre et devront fournir tous les éléments permettant de l'attester.

Critères d'évaluation

- la création de produits et services innovants issus du partenariat
- la production scientifique (publications, colloques...)
- les retombées en matière de propriété intellectuelle (brevets, licences...) dans le prolongement de la feuille de route commune
- la croissance économique des entreprises concernées (augmentation du chiffre d'affaires, recrutement de personnel...)
- les moyens envisagés pour la pérennisation des laboratoires communs après la fin du financement ANR.

Modalités de soumission:

Fiche de l'AAP: <https://anr.fr/fileadmin/aap/2020/aap-labcom-2020.pdf>

Portail de soumission en ligne: <https://aap.agencerecherche.fr/layouts/15/SIM/Pages/SIMNouveauProjet.aspx?idAAP=1556>

Pour tout renseignement complémentaire: labcom@agencerecherche.fr

Contact Chargés d'affaires Contrats et Propriété Intellectuelle

Campus Timone: Isabelle PRADO isabelle.prado@univ-amu.fr ; Tel: 0491324168;

Campus Centre Saint-Charles: Lionel LEBLANC lionel.leblanc@univ-amu.fr; Tel: 0413550408;

Campus Luminy: Nathalie TRUPHEMES nathalie.truphemes@univ-amu.fr; Tel : 0491829439;

Campus Etoile ST-Jérôme: Goéry RENAULD; goery.renauld@univ-amu.fr; Tel: 0491288675;

Campus Aix : Marie KOROBEINIK; marie.korobeinik@univ-amu.fr; Tel: 0413553203